



Paris, le 4 avril 2011

Recyclage des lampes : le service Lumibox pour les PME du tertiaire Plus de 10.000 entreprises équipées gratuitement par JM Bruneau en partenariat avec Récyllum

Pour les PME/PMI, Récyllum a développé avec plusieurs partenaires un service d'enlèvement des lampes usagées, en petite quantité, dont la logistique a été mutualisée avec d'autres services (collecte de déchets industriels et vente par correspondance de fournitures professionnels).

Dans le cadre d'un partenariat avec Récyllum lancé mi 2010, la société de vente par correspondance de matériels et fournitures de bureau JM Bruneau a équipé gratuitement en Lumibox plus de 10.000 entreprises principalement du tertiaire des grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ...).

Retrouvez Récyllum et la Lumibox sur le salon *Bureaux Expo* du 5 au 7 avril à Paris Porte de Versailles **stand G10**.

Concrètement, le service Lumibox, c'est quoi ?

La Lumibox est une boîte en carton qui prend peu de place - 75 cm de haut et 37 cm de côté - composée de deux compartiments : un pour les tubes fluorescents de moins de 60 cm principalement utilisés dans les bureaux (20 unités) et un pour les lampes fluocompactes ou LED (100 unités). Sa conception sécurisée permet la collecte en libre service des lampes des locaux de l'entreprise comme celles de ses salariés, permettant d'aller jusqu'au bout de la démarche éco-citoyenne de l'entreprise. Livrée et enlevée par un partenaire de Récyllum, le service Lumibox permet pour quelques euros de ne pas avoir à rapporter les lampes sur un point de collecte (distributeur, grossiste, déchèterie ...).



Qui propose le service Lumibox ?

Les PME / PMI souhaitant remplir leurs obligations légales grâce au service Lumibox peuvent faire appel aux partenaires de Récyllum :

- des collecteurs de déchets qui mutualisent la collecte des lampes usagées avec celle d'autres déchets de bureau (matériel informatique, cartouches d'encre, piles, etc.)
- des vèpécistes, tel JM Bruneau qui propose à ses clients de collecter leurs lampes à l'occasion d'une livraison de matériel de bureau. Fiducial qui vient de rejoindre le dispositif sera prochainement suivi par d'autres.

« JM Bruneau a souhaité s'associer à Récyllum dans le cadre de son engagement environnemental. Ce nouveau service a pour but de faciliter la tâche de nos clients et de leurs collaborateurs pour effectuer cet éco-geste obligatoire. Le service que nous proposons est à but non lucratif : le coût rémunère uniquement la main d'œuvre, le transport, le stockage pour la livraison et la récupération des Lumibox. Nous offrons même à nos clients leur 1^{ère} Lumibox ! » Nathalie Bahna, chef de produits, JM Bruneau.

Liste des partenaires de Récyllum disponible sur www.recyllum.com rubrique « que faire de vos lampes usagées ? ».

Contacts presse

Récyllum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Thomas Marko & Associés :

Laure Kuntzinger • Tél. : 01 44 90 83 40 • laure.k@tmarkoagency.com

Daphné Ragueneau de Saint Albin • Tél. : 01 44 90 87 42 • daphne.r@tmarkoagency.com

Récyllum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées, mais aussi des et d'informer les professionnels et les particuliers. Pour en savoir plus : 0810 001 777 (prix d'un appel local) – www.recyllum.com